

LOUIS
BOVARD

Une classe à part.

Bois Rouge Vilette AOC Lavaux

Les terroirs de Lavaux



Culture de la vigne

Vignoble en terrasses bordant le lac Léman Pente de 50%.
Culture manuelle. Densité de plantation 9'000 cep/hectare
Rendement 1 kg/cep

Cépage

Chasselas Bois Rouge, ancienne variété autochtone

Terroir et Sol - climat

Sédiments argileux et calcaires, orientation sud-ouest, sur banc de molasse rouge.

Vinification

Elevage sur lies en tonneaux de chêne.

Alcool

12.8%

Dégustation

Vin original issu du mariage très rare de la variété Bois Rouge et de ce terroir. Très floral au nez. En bouche, notes de fleurs blanches. Acidité bien intégrée, élégante et dynamique.

Garde

3 à 5 ans

Accord mets et vins

Aperitif, barbecue, poissons d'eau douce, fromage pâte dure, Fondue. Température de service : 12°C

Le Domaine

C'est en 1983 que Louis-Philippe Bovard -10ème génération du nom- a pris la tête de ce Domaine familial de 13 ha. avec pour objectif d'amener ses vins à un niveau de reconnaissance internationale. Avant-gardiste, on lui doit entre autres l'introduction de nouveaux cépages à Lavaux (Chenin Blanc, Sauvignon Blanc et Syrah), l'étude des terroirs et des climats à Lavaux, l'élevage du chasselas sur lies et en barriques, la création du Conservatoire mondial du chasselas (ayant pour objet la recherche d'anciennes variétés de haute qualité de ce cépage), ainsi que la mise en valeur d'une importante collection de vieux millésimes de Dézaley. Le domaine a obtenu les plus hautes distinctions. Il figure parmi les icônes du vin Suisse et bénéficie d'une reconnaissance internationale.



Reconnaissance et renommée

Figurant au palmarès de Robert Parker depuis 2015 (avec 17 vins notés de 90 à 93 points), Louis-Philippe Bovard, avec 5 autres vigneron, s'est vu décerner en 2016 le titre d'«Icône du vin Suisse par le guide Gault&Millau.

Louis-Philippe Bovard fait partie des membres fondateurs de la Baronnie du Dézaley, d'Arte Vitis (vignerons novateurs vaudois) et de la Mémoire des vins Suisses.